

**COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**  
1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois le quatre mai à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Condé-sur-Ifs sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :  
27.04.2023

*publié le 15.05.2023*

Nombre de conseillers :	
En exercice	39
Présents	27
Titulaires	26
Suppléants	1
Pouvoirs	8
Votants	35
<b>Quorum</b>	<b>20</b>

Etaient présents : M. Dominique DELIVET, Mmes Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Jean-Yves MAUBANT (suppléant d'Ann BAUGAS), Mme Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, M. Alexandre PIGEONNIER, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, M. Didier LEMONNIER, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Gilbert GEMY (pouvoir à Richard MARTIN), Mmes Florence GUERIN (pouvoir à Jacques-Yves OUIN), Marie-Françoise ISABEL (pouvoir à Lydie MAIGRET), Ann BAUGAS, Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), MM. Michel CRUCHON (pouvoir à Eric DUVAL), William HERFORT, Philippe PIARD (pouvoir à Alain PORQUET), Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Alain BOHEME et Patrice MARTIN,

Secrétaire de séance : Mme Nathaly MONROCQ

### Délibération n° 2023 / 78

#### Objet : ASSAINISSEMENT – Lancement de la consultation pour la première partie du programme de travaux d'assainissement collectif 2023

Par délibération en date du 15 décembre 2022, le conseil communautaire a acté le programme de réhabilitation 2023 de l'assainissement collectif. Il convient de délibérer pour lancer la consultation en procédure adaptée pour la réalisation des travaux, rue de l'église Sainte-Anne à Moul et Sente à l'abbé à Bellengreville. Afin de respecter les exigences de l'Agence de l'Eau, les critères proposés sont : 40 % pour le prix et 60 % pour la valeur technique.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide de lancer une consultation en procédure adaptée pour la réalisation de la première partie du programme de réhabilitation d'assainissement collectif 2023, rue de l'église Sainte-Anne à Moul et Sente à l'abbé à Bellengreville, avec comme critères 40 % pour le prix et 60 % pour la valeur technique ;

↳ Autorise M. le Président à signer tous les documents nécessaires.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,  
Nathaly MONROCQ




Pour le Président,  
et par délégation,  
la Vice-présidente,  
Marie-Françoise ISABEL

